

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 32 (1960)

**Heft:** 6

**Artikel:** La Cité Ausserholligen, à Berne

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-125032>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## La Cité Ausserholligen, à Berne

11

### Plan-masse

Le plan-masse a été l'objet d'un concours restreint organisé en 1955 par les autorités municipales. Le terrain, occupé par des constructions d'un état et d'un âge très variables, imposa une réalisation par étapes. Les idées directrices du plan choisi pour l'exécution sont les suivantes :

Tout le domaine de l'habitation, exempt de trafic, est réservé aux piétons.

### Programme

Conformément aux vœux de l'Administration communale des domaines, pour laquelle les habitations ont été construites, on compte en première étape :

Dans quatre bâtiments longs :

66 logements de trois pièces (« chambres » pour MM. les Genevois).

36 logements de quatre pièces.

Dans trois maisons-tours :



Vue depuis l'ouest.

Le trafic est concentré dans une route circulaire qui fait le tour de la cité.

Les habitations constituent des groupes raccordés par des cours de service à la route circulaire ; le service de dévestiture, le stationnement des voitures se déploient dans ces cours de service sans gêner la circulation.

Les places de jeux, les étendages, etc., sont rattachés aux groupes d'habitation.

Ceux-ci sont séparés les uns des autres par de larges espaces verts communiquant entre eux.

Les constructions sont différenciées et les dominantes des trois tours donnent à l'ensemble son échelle urbaine.

42 logements de trois pièces.

88 logements de quatre pièces.

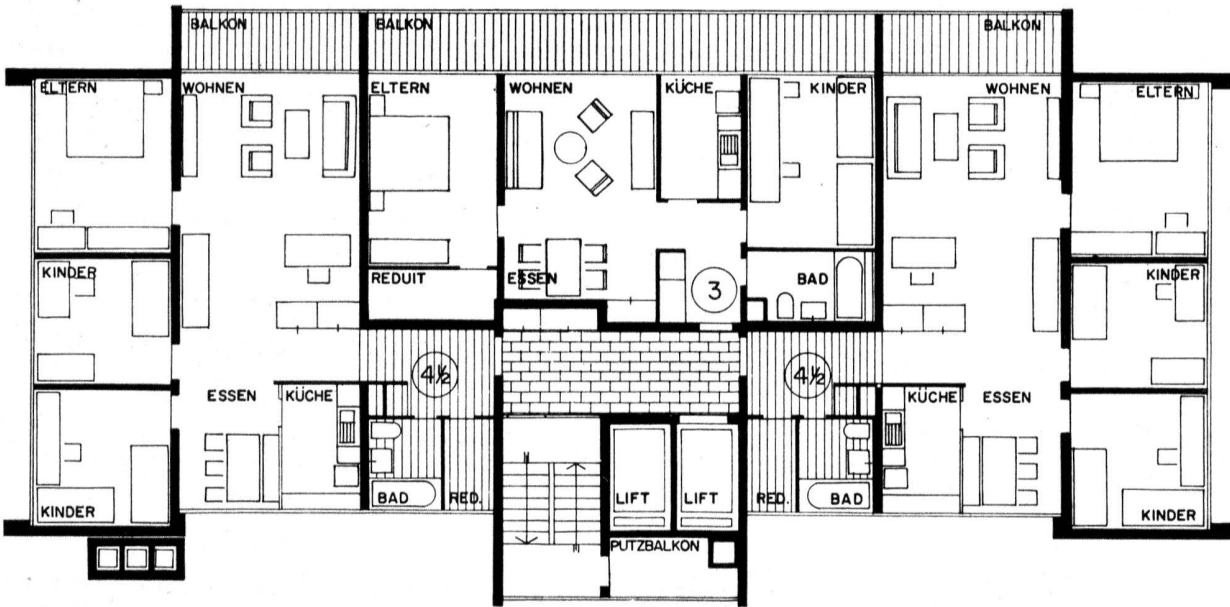
Un garage souterrain pour 96 voitures complète cet ensemble.

### Financement et loyers

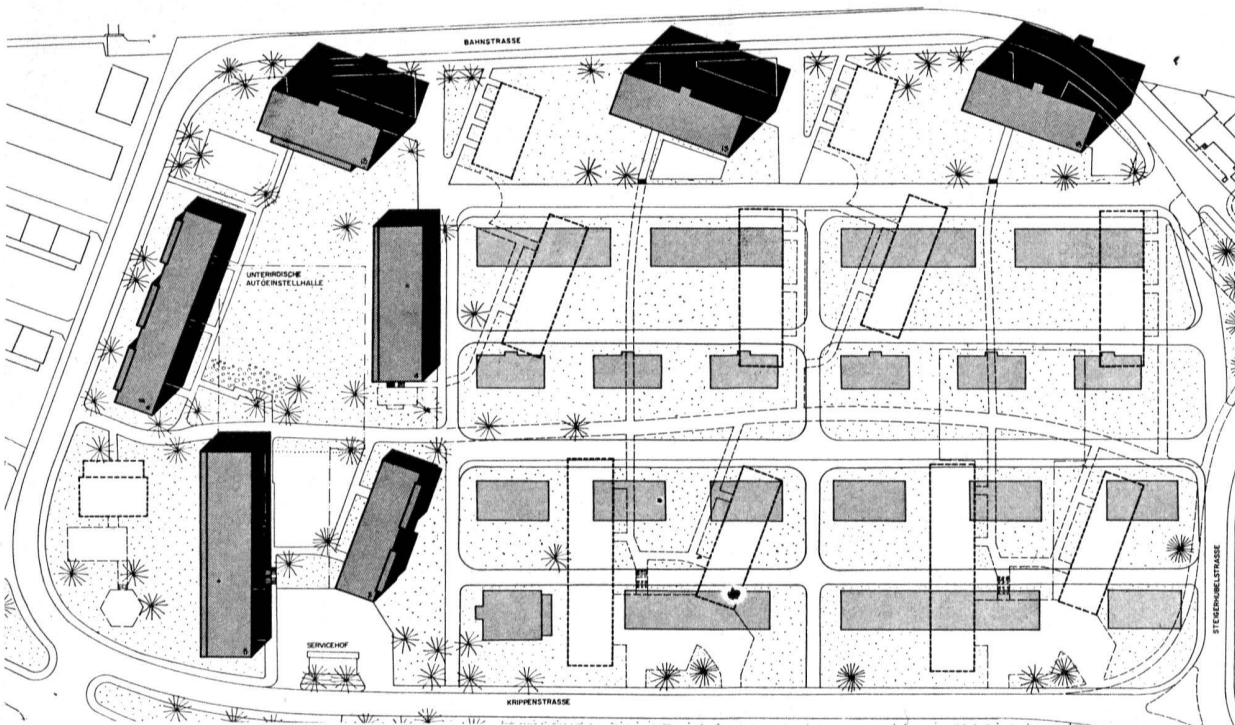
Les trois maisons-tours comportent des logements pour la classe moyenne ; les quatre bâtiments longs, des logements à but social, dont le financement est le suivant : la Ville met le terrain à disposition du maître de l'ouvrage, BIWO AG, sur la base d'un droit de superficie. La Ville est d'ailleurs intéressée financièrement à cette société ; elle accorde enfin une

troisième hypothèque à 2 %. Sans subventions, on parvient ainsi aux loyers suivants :  
 Logements de trois pièces, Fr. 135.—.  
 Logements de quatre pièces, Fr. 155.—.  
 Les logements pour la « classe moyenne » construits par la BIWO AG dans les maisons-tours sont, en revanche, aux loyers suivants :

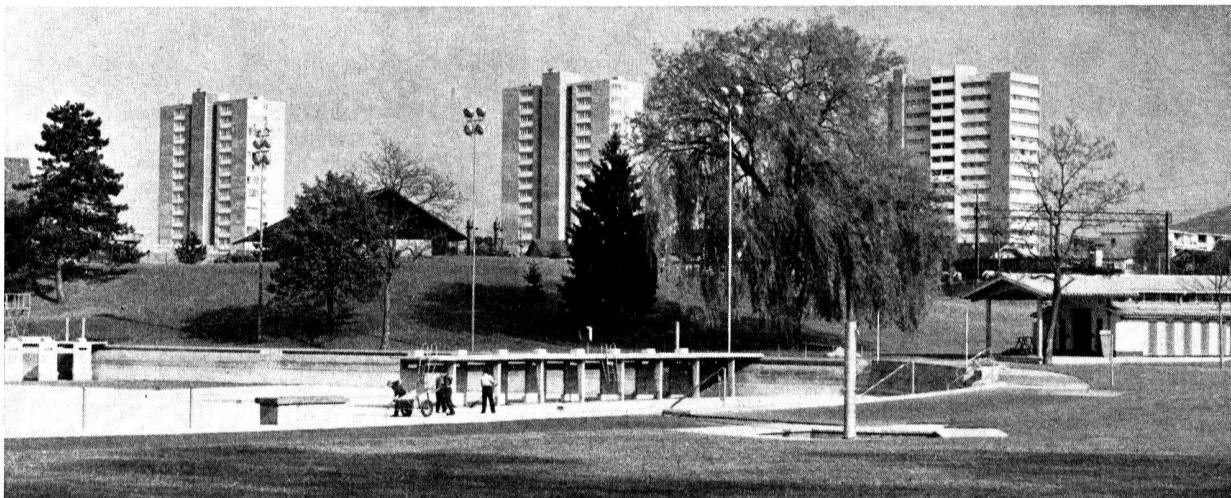
Logements de trois pièces, Fr. 180.—.  
 Logements de quatre pièces, Fr. 240.—.  
 La première étape de la Cité Ausserholligen est terminée. Ce n'est, cependant, qu'à l'achèvement de l'ensemble qu'apparaîtront les avantages de la conception générale.



Plan d'un étage normal des maisons-tours. Echelle env. 1 : 170.



Plan-masse Echelle env. 1 : 1800.  
 En plein : bâtiments de la première étape 1957-1960.  
 Sans ombres portées : bâtiments datant de 1918 destinés à disparaître.  
 En pointillé : deuxième étape.



Les trois maisons-tours.  
Au premier plan, le bassin (vide) des bains en plein air Weyermann.

Architectes : plan-masse : Heinz Schenk, architecte  
exécution : Heinz Schenk, architecte  
Walter Bitter, architecte  
Max Jenni, architecte

Maquette de la cité achevée.

